

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LA HAUTE-YAMASKA
VILLE DE WATERLOO**

Procès-verbal de la séance extraordinaire de Budget du Conseil municipal de la Ville de Waterloo, tenue le 10 décembre 2020 à 19h00, en la salle du Conseil, 417 rue de la Cour à Waterloo, à laquelle sont présents mesdames et messieurs les conseillers(ères) suivant(e)s :

Robert Auclair
Normand Morin
Pierre Brien se joint à la séance à 19h25

Louise Côté
André Rainville

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le Maire, Jean-Marie Lachapelle. Également présent : Monsieur Louis Verhoef, directeur général et greffier.

Mot de Bienvenu

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil.

Monsieur le greffier dépose le rapport de réception dûment signé par les conseillers.

20.12.16

Ouverture de la séance extraordinaire de budget du 10 décembre 2020

Son Honneur le Maire déclare la séance ouverte à 19h00, après avoir constaté le quorum.

20.12.17

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 10 décembre 2020

Il est proposé par madame Louise Côté et résolu unanimement:

D'adopter l'ordre du jour comme suit :
Présence et quorum.

1. Ouverture de la séance extraordinaire du budget du 10 décembre 2020.
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 10 décembre 2020.
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2021.
4. Adoption du plan triennal d'immobilisation 2021/2022/2023.
5. Questions du public dans la salle
6. Levée de la séance extraordinaire du 10 décembre 2020.

Adopté

20.12.18

Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2021

Il est proposé par monsieur André Rainville et résolu à l'unanimité d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2021.

Adopté

20.12.19

Adoption du rôle triennal d'immobilisations 2021/2022/2023

Il est proposé par madame Louise Côté et résolu à l'unanimité d'adopter le rôle triennal d'immobilisations 2021/2022/2023.

Adopté

20.12.20

Questions du public soumises par courriel

Aucune question n'a été déposée suite à l'invitation sur le site internet de la Ville.

20.12.21

Levée de l'assemblée

Sur proposition de monsieur Normand Morin, la séance extraordinaire de budget du 10 décembre 2020 est levée.

Maire

Greffier